

PROCES VERBAL

Réunion de Bureau

Lundi 06 mars 2023 à 18H00

Salle de réunion de la communauté de communes

P= présent

Exc = excusé

Abs = absent

Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	P
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	P
Jean Baptiste Chevanne	P
Christian Vuillet	Exc
Jean Théry	P

Pour avis technique

Rémi Gauthier	P
Aurélie Sorel	P
Thomas Millet	P
Guillaume Brochet	P
Dominique Morel	P

Objet de la réunion

- Préparation budget
- Questions diverses

Le compte rendu du dernier bureau est validé à l'unanimité
Virginie Pate est nommée secrétaire de séance.

1. Préparation budgétaire

Le bureau prend connaissance du projet de diaporama qui sera présenté en séance le 3 avril lors du vote du budget.

Le bureau convient que tous les documents seront transmis aux conseillers de manière dématérialisée. La synthèse sera imprimée et distribuée en séance.

Finances

Les finances sont présentées de manière consolidées, tous budgets confondus, en dépenses et en recettes.

La présentation permet de donner une lisibilité globale du poids financier des différentes compétences.

Par compétence

Il est proposé que les agents présentent le volet « rapport d'activité » et les élus le volet « orientations » et budget.

Finances

Sur le volet de la compensation de la taxe d'habitation et sur le foncier bâti, il est proposé d'indiquer les montants des augmentations de la fraction de TVA et du produit de taxe foncière. Les accroissements de recettes vont permettre de couvrir Les hausses de charges tant en fonctionnement qu'en investissement.

Toutes les dépenses de personnel ont été provisionnées avec une hausse de 4%.

Urbanisme et communication

Les services présentent le rapport d'activité et les orientations.

Budget de zone

Il s'agit de la consolidation des anciens budgets annexes des Prés Bernard et Les Essarts Bel Air.

Culture

Nous sommes au terme d'une période de contractualisation et nous devons engager la réflexion pour en ouvrir une nouvelle.

Assainissement et eau potable

Le budget est équilibré du fait des excédents des années précédentes. Il n'y a donc plus de réserves pour les années futures. Cette situation est liée à la réactualisation des marchés en cours du fait de l'inflation, qui impacte fortement les dépenses d'investissement, sans qu'il y ait de nouvelles recettes. Les financeurs ne réactualisent pas à la hausse leurs subvention malgré le caractère exceptionnel de la hausse de charges.

OM

Sur le plan des impayés, il est demandé d'identifier ce qui reste à payer en 2022 et les années précédentes.

Environnement

Il faut indiquer l'acquisition foncière sur la morte des Fontaines en bilan.

Il sera proposé de voter les délibérations en bloc par compétence.

2. Questions diverses

Demande de Défi Bois

Philippe Gouget a sollicité la mairie au sujet de l'ouverture de la maison du bois.

Le 31 mars prochain aura lieu l'inauguration de la salle des fêtes de Mouchard.

La séance est levée à 20h00

Le Président

Etienne Rougeaux



Le secrétaire de séance

Virginie Pate

